

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

2021

CONSEIL DE MÉTROPOLE 28 JUILLET 2021



Montpellier
Méditerranée
métropole

INTRODUCTION

Le Budget Supplémentaire 2021 s'inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse de nos finances et dans le contexte d'une crise sanitaire et économique inédite.

Ce Budget Supplémentaire 2021 qui s'établit à **183,7M€ pour le budget principal et 221,7M€ pour le budget consolidé** permet :

- De prendre en compte les **reports de crédits de l'exercice 2020**
- D'intégrer le **résultat de clôture de l'exercice précédent** tels qu'ils ont été adoptés au compte administratif 2020
- **D'ajuster les prévisions du Budget Primitif 2021** en fonction de l'avancement des projets de Montpellier Méditerranée Métropole et des informations qui sont intervenues après l'élaboration du Budget Primitif voté le 31 mars 2021
- D'ouvrir, conformément au Règlement Budgétaire et Financier adopté le 20 juin 2018, **6 nouvelles Autorisations de Programme** pour près de **300M€**
- D'ajuster le montant de l'emprunt prévisionnel consolidé

Table des matières

A.	L'équilibre du Budget Supplémentaire 2021	3
	Le bouclage global du budget supplémentaire.....	3
	L'équilibre du budget supplémentaire 2021 (Budget principal).....	6
	Les reports de crédits (Budget principal).....	7
	L'affectation des résultats (Budget principal).....	9
	L'épargne et la situation financière (Budget Principal).....	10
B.	Les ressources du Budget Supplémentaire 2021	11
	1. Les recettes de fonctionnement du budget principal	11
	2. Les recettes d'investissement du budget principal	12
C.	Les emplois du Budget Supplémentaire 2021	13
	1. Les dépenses de fonctionnement du budget principal	13
	2. Les dépenses d'investissement du budget principal	14
	CONCLUSION.....	17
	Annexes : Le Budget Supplémentaire 2021 des budgets annexes	18
	1. Le budget annexe Assainissement	18
	2. Le budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	19
	3. Le budget annexe Parking (de l'hôtel de ville)	20
	4. Le budget annexe Eau Potable	21

A. L'équilibre du Budget Supplémentaire 2021

Le bouclage global du budget supplémentaire

Le Budget Supplémentaire 2021 consolidé 2020 s'élève à **221,7M€**, il intègre :

- Les résultats de l'exercice 2020,
- Les crédits reportés de 2020
- Les ajustements de crédits sur 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des opérations du Budget Supplémentaire 2021 consolidé :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2020	Reports	0,3	0,0
	Résultat	0,0	51,1
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	3,8	11,7
Impact sur l'autofinancement	Amortissements, provisions	0,2	3,3
	Virement	61,8	
TOTAL FONCTIONNEMENT		66,0	66,0

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2020	Reports	94,9	6,7
	Résultat	33,3	72,1
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	22,1	1,2
Impact sur l'autofinancement	Amortissements, provisions	5,3	2,3
	Virement		61,8
Impact sur l'emprunt (*)	Evolution des crédits		11,6
TOTAL INVESTISSEMENT		155,7	155,7
TOTAL BS 2021		221,7	221,7

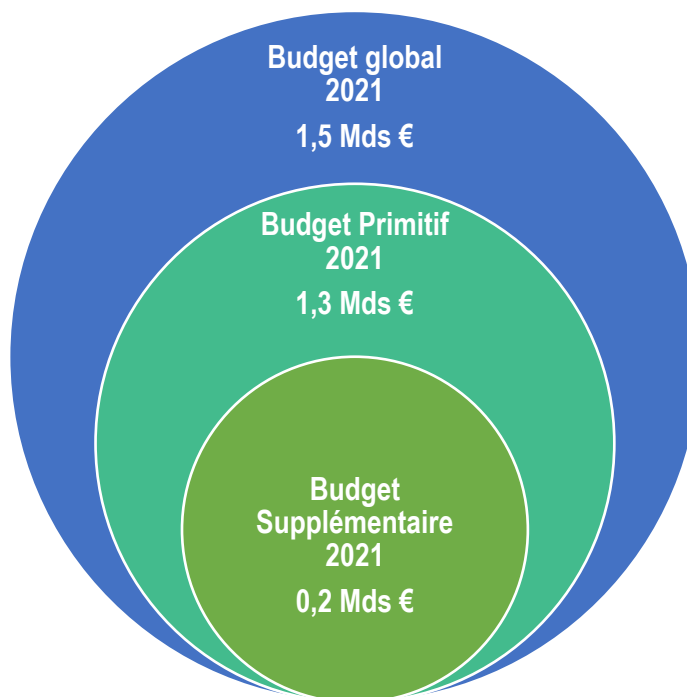
(*) inclus 50M€ de reports d'emprunt et -38,4M€ d'ajustement des prévisions 2021

Pour le budget consolidé le **résultat net 2020 consolidé** (hors reports de fonctionnement) s'élève à **51,7M€**.

La **hausse du recours à l'emprunt** au BS s'élève à **+11,6M€**, dont 3,5M€ sur le budget annexe Assainissement, l'emprunt consolidé inscrit au BP s'élève désormais à **214,4M€**.

Le budget total consolidé 2021 s'élève à un total de crédits de **1 476M€** :

- **1 254,3 M€** de crédits ouverts au titre du Budget Primitif 2021 consolidé
- **221,7 M€** de crédits ouverts au titre du Budget Supplémentaire 2021 consolidé



L'équilibre du budget supplémentaire 2021 (Budget principal)

La prise en compte des résultats et des reports de crédits 2020, ainsi que l'équilibre propre aux mesures nouvelles permet de renforcer les équilibres financiers et d'augmenter le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 52,4M€ supplémentaires :

EQUILIBRE DU BS 2021: BUDGET PRINCIPAL		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports	200 869	
Opérations d'ordre	170 000	3 246 000
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	3 578 067	11 678 113
Résultat de fonctionnement reporté (*)		41 447 541
Virement à la section d'investissement	52 422 718	
TOTAL FONCTIONNEMENT	56 371 654	56 371 654
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		52 422 718
Reports	85 104 704	6 724 400
Opérations d'ordre	4 535 675	1 459 675
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	13 680 938	1 197 023
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		57 349 092
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	23 966 809	
EMPRUNT (**)		8 135 218
TOTAL INVESTISSEMENT	127 288 126	127 288 126
TOTAL BS 2021	183 659 780	183 659 780

(*) inclus 20 202 987,07 BP et 21 238 495,17 BAT avec reprise SIATEO de 6 058,81

(**) inclus 45M€ reports emprunt

L'équilibre du budget supplémentaire des budgets annexes est présenté en dernière partie de ce rapport.

Les reports de crédits (Budget principal)

La reprise des crédits 2020 reportés en 2021 a été adoptée lors du vote du Compte Administratif 2020 qui rend compte de l'exécution budgétaire de l'exercice.

Le Budget Supplémentaire reprend ces crédits pour les intégrer à l'exercice budgétaire en cours.

Pour mémoire, ces reports se décomposent comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0,2 M€	0€
Investissement	85,1 M€	51,7 M€ (dont 45M€ de reports d'emprunt)

Les reports de 2020 en section de fonctionnement (**0,2 M€**) sont des dépenses réelles de fonctionnement qui n'ont pas pu être réalisées sur l'exercice, elles concernent essentiellement des reports de subventions.

Les dépenses reportées sur 2021 en section d'investissement (**85,1 M€**) correspondent à des projets lancés en phase opérationnelle, ayant fait l'objet d'un engagement, mais qui n'ont pu faire l'objet d'un mandatement en 2020.

Les reports d'investissement les plus significatifs sont les suivants :

Nature des reports d'investissement	Montant en M€
Pôles voirie communale (hors Montpellier)	9,4M€
Pôle voirie Montpellier	7,6M€
Equipements et travaux ex voirie départementale	6M€
Aménagement du Parc Bruyère	5,2M€

Acquisitions informatiques	5M€
Acquisition de navettes et bus	4,5M€
CPER Enseignement Supérieur Recherches Innovation	3,6M€
Réseau éclairage public	3,2M€
Subvention équipement TAM	2,3M€
Cimetière intercommunal	1,7M€
Parc auto	1,7M€
Acquisitions foncières	1,3M€
Travaux construction du Conservatoire à Rayonnement Régional	1,3M€
Reversement de taxe d'aménagement	1,3M€
Parc auto	1,3M€
Réalisation extension entre de tri Demeter	1,1M€
Protection CHU contre inondations Font d'Aurelle	1M€

Les recettes reportées sur 2021 en section d'investissement (**51,7 M€**) correspondent essentiellement à des reports d'emprunt (45M€), de subventions d'équipement (5,9M€), et à des reports de reversements de taxe d'aménagement (0,8M€).

L'affectation des résultats (Budget principal)

Le Budget Supplémentaire intègre les résultats présentés lors du Compte Administratif 2020 et prend en compte leur affectation.

Le résultat 2020 dégagé par la section de fonctionnement s'élève à **98,8 M€**, ce Budget Supplémentaire permet d'en affecter **41,4 M€** sur la section de fonctionnement et **57,4 M€** sur la section d'investissement.

L'affectation du résultat de 2021 est décrite dans le schéma ci-dessous :

	Résultat 2020	Affectation 2021		
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	98,8 M€		41,4 M€	Résultat de fonctionnement reporté
Investissement	-24 M€	24 M€	24 + 33,4 = 57,4 M€	<p>Excédent de fonctionnement capitalisé = affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2020 (57,4 M€). pour couvrir à la fois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le besoin de financement de l'investissement 2020 (24 M€) • Les solde des reports d'investissement (33,4 M€ soit 85,1 M€ de dépenses d'investissement reportées – 51,7 M€ de recettes d'investissement reportées)
TOTAL	74,8 M€		74,8 M€	

L'épargne et la situation financière (Budget Principal)

Le Budget Supplémentaire 2021 modifie l'épargne de la Métropole :

BP+BS 2021: 3M PRINCIPAL - CHAINE DE L'EPARGNE

Chaîne de l'épargne en M€ TTC	BP 2021	Reports + BS 2021	BP + reports + BS 2021	Evolution
Recettes de fonctionnement	568	12	580	2,06 %
- Dépenses de fonctionnement (hors intérêts)	474	4	478	0,92 %
EPARGNE DE GESTION	95	7	102	7,71 %
- Intérêts (comptes 66, hors remboursements anticipés)	20	-1	20	-2,94 %
EPARGNE BRUTE	74	8	82	10,64 %
Remboursement du capital de la dette (hors remboursements anticipés)	52	0	52	0,00 %
EPARGNE NETTE	22	8	30	35,88 %
Encours de dette au 31/12 en M€	802	802	802	0 %
Epargne brute en M€	74	8	82	11 %
CAPACITE DE DESENETTEMENT EN ANNEES	10,8		9,8	-10 %

Le niveau d'épargne s'améliore sensiblement en raison d'une progression plus importante des recettes que des dépenses réelles de fonctionnement inscrites au Budget Supplémentaire. De même, la capacité de désendettement diminue en raison de la hausse prévisionnelle de l'épargne en 2021.

B. Les ressources du Budget Supplémentaire 2021

1. Les recettes de fonctionnement du budget principal

Les nouvelles recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **11,7 M€** (hors reprise du résultat de fonctionnement antérieur):

Recettes nouvelles du Budget principal	Montant en M€
Fiscalité et dotations	8,9
Autres recettes supplémentaires	2,8

Les nouvelles recettes de fiscalité et des dotations se décomposent comme suit :

- 5M€ d'ajustements sur les produits fiscaux suite aux notifications de la DGFIP et aux rôles supplémentaires: Taxe d'habitation, taxes foncières, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, Taxe sur les Surfaces Commerciales et Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères, ainsi que sur la fraction de TVA compensatoire transférée dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation.
- -3M€ d'ajustements sur le produit de Cotisation Foncière des Entreprises suite aux notifications de la DGFIP et à la réduction de moitié des bases industrielles qui passent en compensation
- 6,5M€ d'ajustements sur les compensations fiscales suite à la notification de la DGCL dont 3M€ pour la réduction des bases des locaux industriels
- 0,4M€ d'ajustements sur le FCTVA
- 0,5M€ d'ajustement sur la subvention Etat pour le « Logement d'Abord »

Les autres nouvelles recettes de fonctionnement comprennent notamment :

- 1,9M€ de rendu Subvention Forfaitaire d'Exploitation 2020 sur la DSP Transport (économies sur kilométrages non réalisés suite à la crise sanitaire)
- 1M€ de produits de traitement des déchets valorisés (papiers, cartons, matières plastiques, aluminium, acier)

2. Les recettes d'investissement du budget principal

Les nouvelles recettes réelles d'investissement du Budget Supplémentaire 2021 s'élèvent à **1,2 M€** (hors emprunt et excédent de fonctionnement capitalisé):

- 9,4M€ de produit supplémentaire de FCTVA prévu
- 2,7M€ de produits fonciers supplémentaires en 2021 (dont 1,7M€ pour la vente du bâtiment du Conservatoire à Rayonnement Régional à la Ville pour une école)
- 0,8M€ de remboursement d'avance pour le mandat Salaison
- -5,5M€ d'ajustements des fonds de concours voirie
- -6,7M€ décalé à 2022 pour la part de la subvention Région pour la ligne 5 de tramway (signature de la convention en fin d'année)

Le virement de la section de fonctionnement augmente de 51,4 M€, cette recette d'investissement est la contrepartie des inscriptions en dépenses de fonctionnement présentées dans la section précédente.

La section de fonctionnement a dégagé un excédent sur 2020 et une partie est affectée en section d'investissement sur l'exercice 2021 pour 57,3 M€.

Le recours prévisionnel à l'emprunt s'établit donc à 0,1 M€, ce montant inclut 45 M€ de reports d'emprunt 2020 et un ajustement de l'emprunt prévisionnel inscrit initialement au Budget Primitif 2021 de -44,9 M€.

C. Les emplois du Budget Supplémentaire 2021

1. Les dépenses de fonctionnement du budget principal

Les nouvelles dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **3,6 M€** (hors reports et virement à la section d'investissement).

Dépenses nouvelles du Budget principal	Montant en M€
Charges à caractère général	+4,8
Charges de personnel	-0,2
Charges de gestion courante	-1,3
Autres charges de fonctionnement	+0,3

Les dépenses nouvelles de fonctionnement comprennent notamment:

- 1,8M€ de frais de transport et prise en charge extérieure des déchets du fait de l'évolution des tonnages
- 0,8M€ sur l'entretien voirie et des espaces publics
- 0,4M€ en subvention Habitat (dont plan pauvreté)
- 0,5M€ pour le Sommet Afrique-France

2. Les dépenses d'investissement du budget principal

Au budget primitif, les dépenses réelles d'investissement atteignaient un montant de près de **447,6 M€** pour le budget principal. Les modifications apportées par ce budget supplémentaire portent sur une augmentation globale de **13,7M€** (hors reports et solde d'exécution reporté), soit **+3%** des dépenses réelles d'investissement du budget primitif.

Dépenses nouvelles du Budget principal	Montant en M€
Dépenses d'équipement	7,6
Subvention d'investissement	4
Autres dépenses d'investissement	2,1

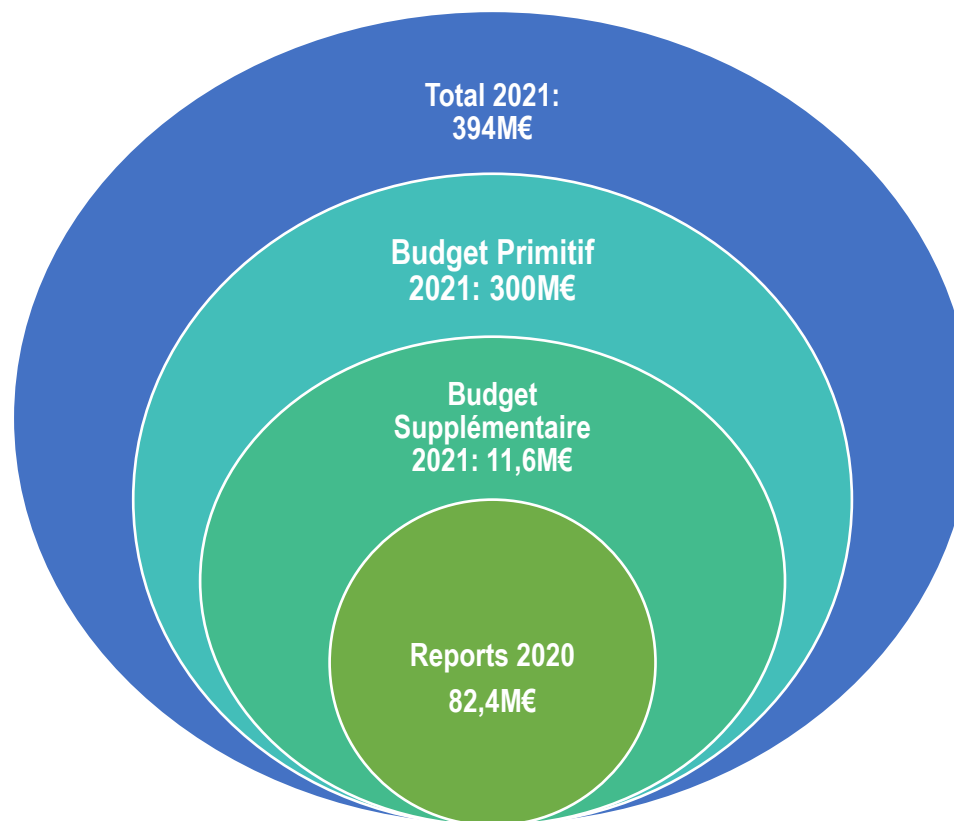
Les nouvelles dépenses réelles proposées concernent notamment :

- 5M€ d'augmentation des aides à l'acquisition de vélos à assistance électrique
- 3M€ pour les opérations connexes de la ligne 5 (espaces publics et réseaux)
- 1M€ pour le nouveau dépôt bus et tramway
- 3,3M€ sur les travaux du Conservatoire à Rayonnement Régional (révision montant mandat SA3M, impact Covid et intégration dépenses hors mandat)
- 2,9M€ d'aménagements GEMAPI (dont 1,7M€ Lattes-Vallée de la Mosson, 0,6M€ prairies alluviales Lavérune et 0,4M€ renforcement digues du Lez)
- 0,7M€ pour la transition énergétique et écologique pour le Guichet Unique Rénov'Energie
- 0,5M€ sur les dépenses d'équipement informatique (billetterie mutualisée culture) et le schéma directeur des systèmes d'information
- 0,4M€ sur la rénovation des bâtiments métropolitains

Les baisses proposées de dépenses réelles d'investissement représentent notamment :

- -1,7M€ d'ajustements sur les PUP
- - 1,4M€ sur les travaux du Casier de Castries (report instruction dossier DREAL pour les travaux)
- - 2,5M€ sur les travaux de rénovation du Centre Nautique Neptune

Au niveau des dépenses d'équipement large, celles-ci s'élèvent à un total de **394M€** en 2021 et s'inscrivent dans un budget de relance économique et de transition écologique, en participant à la création de près de 4000 emplois directs et indirects.



Les nouvelles créations d'APCP proposées au Budget Supplémentaire 2021:

Ce Budget Supplémentaire est l'occasion de proposer la création de 6 nouvelles opérations en APCP, pour un total de près de 300 M€ :

LIBELLE PROGRAMME	AP AU BP 2021 EN M€
Matériel roulant tramway	180
Nouveau dépôt transports mobilités	60
Espaces publics ligne 5 (*)	33,4
Réseaux ligne 5 (*)	13,9
Ecocité rénovation des copropriétés	6
Participation fonds de capital risque	4,6
Total	298

(*) auparavant comptabilisés sur les opérations connexes de la ligne 5 de tramway

CONCLUSION

L'année 2021 continuera d'être marquée par le contexte inédit de crise sanitaire et économique. Même si l'impact de la crise du COVID-19 a été un peu atténué par les actions d'accompagnement menées par la Métropole sur notre territoire l'incertitude demeure quant à la maîtrise de l'épidémie et à ses conséquences économiques et sociales dans les prochains mois.

Volontaire et responsable, ce budget supplémentaire conforte la position de la Métropole pour l'avenir, en répondant aux enjeux du territoire en matière de transition écologique et de relance économique, tout en favorisant l'épanouissement de chacun.

Il nous permet d'investir 11,6 millions de dépenses d'équipement supplémentaires sur le budget principal 2021 (hors reports) dans le cadre de notre programmation pluriannuelle d'investissement, tout en maintenant notre autofinancement et en limitant notre recours à l'emprunt.

Annexes : Le Budget Supplémentaire 2021 des budgets annexes

1. Le budget annexe Assainissement

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2020, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2021 du Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre comme suit :

EQUILIBRE DU BS 2021: ASSAINISSEMENT		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports	60 861	
Opérations d'ordre		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	-307 500	80 000
Résultat de fonctionnement reporté		1 953 230
Virement à la section d'investissement	2 279 869	
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 033 230	2 033 230
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		2 279 869
Reports	9 720 007	
Opérations d'ordre	800 000	800 000
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	771 058	5 000
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		14 082 034
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 362 028	
EMPRUNT (*)		3 486 189
TOTAL INVESTISSEMENT	20 653 092	20 653 092
TOTAL BS 2021	22 686 323	22 686 323

(*) inclus 5M€ reports emprunt

2. Le budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2020, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2021 du Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif s'équilibre comme suit :

EQUILIBRE DU BS 2021: SPANC		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	-5 000	-40 000
Résultat de fonctionnement reporté		61 494
Virement à la section d'investissement	26 494	
TOTAL FONCTIONNEMENT	21 494	21 494
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		26 494
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	39 589	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		13 095
EMPRUNT		0
TOTAL INVESTISSEMENT	39 589	39 589
TOTAL BS 2021	61 083	61 083

3. Le budget annexe Parking (de l'hôtel de ville)

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2020, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2021 du Budget Annexe Parking s'équilibre comme suit :

EQUILIBRE DU BS 2021: PARKING		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	41 895	
Résultat de fonctionnement reporté		2 870 587
Virement à la section d'investissement	2 828 692	
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 870 587	2 870 587
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		2 828 692
Reports	32 176	
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	2 828 692	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		28 397
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		3 779
EMPRUNT		0
TOTAL INVESTISSEMENT	2 860 868	2 860 868
TOTAL BS 2021	5 731 456	5 731 456

4. Le budget annexe Eau Potable

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2020, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2021 du Budget Annexe de l'Eau potable s'équilibre comme suit :

EQUILIBRE DU BS 2021: EAU POTABLE		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		5 260
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	468 750	-62 000
Résultat de fonctionnement reporté		4 793 166
Virement à la section d'investissement	4 267 676	
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 736 426	4 736 426
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		4 267 676
Reports	35 753	
Opérations d'ordre (amortissements)	5 260	
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	4 807 495	-8 000
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		588 831
EMPRUNT		0
TOTAL INVESTISSEMENT	4 848 507	4 848 507
TOTAL BS 2021	9 584 933	9 584 933

BAILLARGUES
BEAULIEU
CASTELNAU-
LE-LEZ
CASTRIES
CLAPIERS
COURNONSEC
COURNONTERRAL
FABRÈGUES
GRABELS
JACOU
JUVIGNAC
LATTES
LAVÉRUNE
LE CRÈS
MONTAUD
MONTFERRIER-
SUR-LEZ
MONTPELLIER
MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER
PÉROLS
PIGNAN
PRADES-LE-LEZ
RESTINCLIÈRES
SAINT-BRÈS
SAINT-DRÉZÉRY
SAINT GENIÈS
DES MOURGUES
SAINT GEORGES D'ORQUES
SAINT JEAN DE VÉDAS
SAUSSAN
SUSSARGUES
VENDARGUES
VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00

Tramway 1, arrêts "Léon Blum" et "Place de l'Europe"
Tramway 4, arrêt "Place de l'Europe"

montpellier3m.fr

